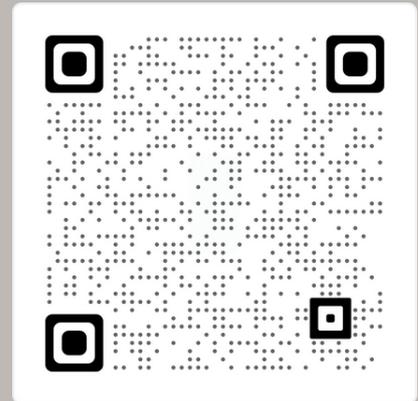


- Auto Classique ②
- Auto Novice ①
- Moto ②
- Voiture Sans Permis ①
- Multirisque Habitation ①
- Marine - Plaisance ①
- Garantie Emprunteur ②
- Obsèques Indiv & Collectives ②
- Mutuelle Santé ②
- Garantie Loyers Impayés ②

- Taxi ①
- Ambulance ①
- Minibus ①
- Location Sans Chauffeurs ①
- Flotte Entreprise ①
- Flotte 2 roues ②
- Multirisque Pro ①
- RC Pro ②
- RC Décennale ②
- RC Décennale PIB ②
- Dommages Ouvrage ②
- Auto Mission ②
- Déplacement Professionnels ②

- Épargne (PER EXPERT) ②
- Retraite (Dès 50 €/mois) ②
- Prévoyance Pro ②
- Santé Collective ②
- Santé Individuelle ②

Téléchargez
notre catalogue



TERRITOIRES

- ① **DROM COM**
 - Martinique,
 - Guadeloupe,
 - Guyane,
 - Réunion,
 - Saint-Barthélemy
- ② **DROM COM + HEXAGONE**

Guadeloupe



Martinique



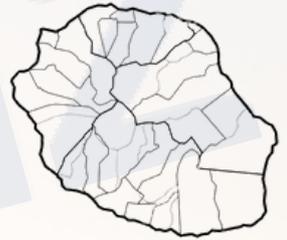
Guyane
Française



24



La Réunion



Au classement
des courtiers grossistes
du marché français 2022

Sources : L'Argus de l'assurance



St Martin



St Barthélémy

SERVICE SINISTRES

- + Équipe de 5 gestionnaires
- + Délégation totale de gestion sinistres matériels & corporels
- + Délégation de paiement illimitée

SERVICE COMMERCIAL

- + Fidélisation et développement du réseau
- + Formation technique et commerciale
- + Animation des courtiers
- + Accompagnement terrain

SERVICE TECHNIQUE

- + Analyse des résultats
- + Détermination de la politique de souscription
- + Développement des offres
- + Vérification des souscriptions



SERVICE INFORMATIQUE

- + Équipe de 10 informaticiens
- + Développement et gestion système
- + Assistance au réseau

AUDIT & CONFORMITÉ

- + Contrôle interne
- + Contrôle du réseau
- + Audit
- + Animation cellule qualité



OCEALIZ SAS - PLACE DE LA RÉNOVATION - TOUR SECID - 97110 POINTE A PITRE

contact@ocealiz.fr



0590 22 78 71



0690 31 04 33



RCS 532 660 461



N° ORIAS 11 064 308

- Véhicule de gamme intermédiaire < 100K € en valeur vénale
- Souscripteur titulaire de la carte grise
- Permis de conduire Européen acquit depuis plus de 3 ans
- Age limite de souscription = mini 21 ans / maxi 80 ans
- Bonus de 0.50 jusqu'à 1.25
- Max 3 sinistres responsables ou non, sur les 24 derniers mois
- Résiliation non-paiement accepté
- Reprise des CRM jusqu'à 36 mois d'interruption d'assurance



- Reprise des antécédents sur les 24 derniers mois
- Conduite non exclusive possible (sous conditions)

- Jeunes conducteurs (permis de - 3ans)
- Conducteurs sans antécédents (permis de + 3 ans sans bonus et 00 mois d'assurance)
- Véhicule de gamme intermédiaire (Limité en catégorie < 14D)
- Age limite de souscription = **dès 18 ans / maxi 80 ans**

- Véhicule Sans Permis ayant un PTAC <450kg
- Souscripteur titulaire de la carte grise (ou société ou Personne Morale)
- Permis AM si conducteurs nés après 1988 ou sans permis si nés avant 1988
- Age limite de souscription = **mini 16 ans / maxi 80 ans**
- 3 Profils = Novice / Bon / Aggravé

- Partenaire spécialisé
- Un tarif adapté
- Assurance cyclo, moto, gros cube, trottinette, hoverboard
- Flotte professionnelle de 2 roues



- Commissions en précompte peu importe le fractionnement

MARINE PLAISANCE

- Bateau à moteur (3 maxi) ou voilier (mono mât)
- 7 zones de navigation
- Limite de garantie corps 180K€ (hors moteurs HB)
- Accessoires jusqu'à 15% de la coque



- Garantie jusqu'à 3 moteurs
- Vol Total ou Partiel (option)
- Garantie Tempêtes et Cyclones (option)

MULTIRISQUE HABITATION

- Propriétaire, copropriétaire, locataire
- Maison, appartement
- Superficie < 200 m² et 8 pièces principales
- Capital < 70 K€
- Pas plus de 2 sinistres identiques sur 24 derniers mois



- Construction en bois Ok
- Proche du rivage (>50m)

GARANTIE LOYERS IMPAYÉS

- Propriétaire Bailleur
- Professionnel de l'immobilier



- GLI Individuelle
- GLI Administrateur de biens

FRAIS OBSEQUES

- Une aide aux démarches administrative
- Aucune avance de frais grâce au tiers payant
- Une option rapatriement en terre d'origine
- Un capital dédié



- Offre Individuelle
- Offre Collective

- Tous conducteurs ayant (jusqu'à 76 ans)
 - Permis C1 depuis 2 ans
 - Permis C depuis 3 ans
 - Permis B depuis 5 ans
- CRM mini 0,90
- Dommages collision possible
- Bris de glace optique avant et toit vitré en option
- Marchandises transportées (5K€, 10K€ ou 20K€) en option
- Aménagement en formule tous risques
- Appareillages électriques
- Limite d'indemnisation à 200.000€



- Transport Public de Marchandises
- Transport Pour Propre Compte

- Un produit qui s'adapte aux risques professionnels
- La **RC Pro Taxi en inclusion !**
- Une offre Transport de Voyageur (**minibus 17 places assises maxi**)

- Dédié aux sociétés de location en création **OU** sociétés déjà existantes
- Produit mono contrat dédié aux petits loueurs, souscription dès 1 véhicule
- Véhicule de faible cylindrée, assez récente
- Conducteurs âgés de 23 à 80 ans
- 2 Formules simplifiées



- Mensualisation de la prime

- Commerces de proximité
- Superficie max 1000 m²
- Franchises adaptées à la taille du risque



- Offre sur mesure
- Proche du rivage

- Tarif sur mesure
- Garanties à la carte
- VL, VU, PL, Engin



- Transport Public de Marchandises
- Transport Pour Propre Compte
- Engin de chantier

	CA Maxi	Jusqu'à	Coût du marché par chantier
• OCEALIZ RCD LIGHT	= 120 K€	5 Employés	100 K€ HT
• OCEALIZ RCD ARTIBAT	= 750 K€	11 Employés	300 K€ HT
• OCEALIZ RCD BATIPRO	= 2.1 M€	30 Employés	500 K€ HT
• OCEALIZ RCD PIB	= 1 M €	10 Employés	1 M€ HT



- France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique, Réunion et Guyane Française

- Une couverture complète, adaptable aux besoins de tous les souscripteurs
- Une couverture jusqu'à **10 millions d'euros de travaux**
- Des garanties optionnelles de Constructeur Non-Réalisateur, de bon fonctionnement et de dommages immatériels jusqu'à 25%
- Des tarifs spéciaux et avantageux pour les logements sociaux

- Pour garantir les véhicules personnels des salariés lors de missions professionnelles.
- **En RC et en dommages !**
- **Kilométrage prévisionnel parcouru à la carte :**
 - de 5.001 à 10.000 km
 - de 10.001 à 20.000 km
 - de 20.001 à 30.000 km
 - de 30.001 à 50.000 km
 - de 50.001 à 75.000 km
 - de 75.001 à 100.000 km



- Être immatriculé en France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique, Mayotte ou Réunion
- Maxi 300 000 km par an au total

Pour garantir la protection des moyens de production, marchandises et autres biens confiés transportés dans les véhicules de l'assuré.

TYPE DE BIENS ET MARCHANDISES TRANSPORTÉS :

- Engins de chantier (hors outillage et matériel)
- Marchandises périssables et/ou réfrigérées
- Marchandises liquides conditionnées en citerne ou conteneur citerne
- Marchandises dangereuses (selon réglementation)
- Bateaux
- Marchandises voyageant en transports exceptionnels
- Confections et accessoires de mode
- Outillage et matériel
- Autres biens et marchandises

EN OPTIONS :

- Extension Utilisation sur sites clients
- Extension Foires et Expositions



- Être immatriculé en France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique ou Réunion
- Max 150 véhicules
- Contenu maxi par véhicule : 50K€
- Transporteur public de marchandises et Forain Exclu
- PL Maxi 19T PTAC

- Pour les professionnels réalisant jusqu'à **25 millions d'euros de CA**
- Offre couvrant les principaux domaines du droit (pénal, social, prud'homal, patrimonial, commercial, administratif, fiscal et recouvrement de créances) ;

- **RC Professionnelles :**

- Diagnostiqueur Immobilier
- Agent commercial Immobilier
- Métiers dans la Communication, Marketing et Médias
- Artistes tatoueurs et perceurs professionnels
- Métiers de l'esthétique / la coiffure
- Métiers du bien-être
- Métiers dans l'Écriture, l'Art et la Culture
- Métiers de la sécurité
- Métiers du recrutement
- Métiers dans les Services
- Associations
- Métiers dans les Technologies, Informatique et Digital

- **Lignes Financières :**

- Responsabilité des dirigeants et des administrateurs
- Garantie Fraude
- Responsabilité liée à l'emploi
- Cyber risques

LOISIRS & NUIT

- Complexes multi-loisirs
- Discothèques
- Rage rooms, water jumps,...
- Clubs libertins
- Cabarets
- Théâtres
- Casinos
- Cinémas
- Tous loisirs de nuit

IMMEUBLES SPÉCIFIQUES

- Grandes copropriétés
- Galeries commerciales
- Parcs d'activités
- Plateformes logistiques
- Propriétaires non-occupants d'immeubles

COLLECTIVITÉS

- Dommages aux biens
- Risque Paramétrique

INDUSTRIES

- Risques industriels
- Entrepôts
- Magasins de meubles
- Filière du bois
- Usines et manufactures
- Entreprises en redressement/ liquidation judiciaire

ASSURANCE DE PRÊT

- **UNE ASSURANCE POUR TOUS LES PRÊTS :**
Habitat, professionnel, crédit-bail, investissement locatif, prêt-relais, crédit-vendeur, prêt entre particuliers
- De 10 000 € à 10 000 000 € (1 000 000 € pour 76 ans et plus)
- Commissions Modulables
- Souscription de 18 à 84 ans
- Signature électronique



- Souscription simple, rapide, efficace
- 8 combinaisons possibles
- Formalités Médicales Simplifiées
- QM en 5 questions

PRÉVOYANCE - DÉCÈS

- **Protection « Familiale »**
- Protection Homme-clé
- **Protection** Garantie entre associés
- Capital jusqu'à 10 Millions €
- Souscription de 18 à 84 ans
- Primes garanties pendant toute la durée du contrat



- Affections dos/psy garanties
- Couverture décès possible jusqu'à 90 ans
- Incontestabilité de la décision médicale.

PRÉVOYANCE TNS

MAINTIEN DE RESSOURCES

Indemnités journalières

Rente Invalidité

Couverture Dividendes

FRAIS GÉNÉRAUX

Indemnité Mensuelle

DÉCÈS

Capital

Rente Viagère Conjoint

Rente d'éducation

Frais Obsèques

Option Maladies Graves

- Une solution personnalisée aux garanties modulables
- Un large choix d'options
- Des garanties forfaitaires en prestation jusqu'à 6 000 €
- Une couverture des frais généraux en cas d'arrêt de travail
- Pas d'exclusion en cas de pratique de sports à risques
- Un contrat éligible à la fiscalité Madelin □
- Pas de délai d'attente en cas de reprise concurrence □
- Bonus Indemnités Journalières : 1 jour de franchise en moins par année sans sinistre
- Barème Croisé « Pro »
- Des formalités médicales simples (DAAT)

LE PER EXPERT

- La possibilité pour l'assuré de se constituer progressivement un complément de revenus tout en réalisant des économies d'impôt,
- Une liberté dans l'alimentation de son contrat
- Un complément de retraite en rente ou en capital,
- Des retraits anticipés possibles,
- Un large choix de supports financiers pour une diversification de l'épargne,
- Des pilotages retraite adaptés au profil de l'adhérent,
- Des options d'arbitrage automatique pour sécuriser ou dynamiser l'épargne de vos clients,
- Une garantie supplémentaire « Plancher Décès » pour préserver les proches de l'assuré en cas de décès,
- Une garantie exonération des cotisations en option pour les TNS,
- Une table de mortalité garantie
- La structure professionnelle pourra être le payeur des primes pour tous les statuts, dans le cadre des articles 62 et 82 du CGI



■ Épargne dès 50 €/mois

SANTÉ COLLECTIVE OU INDIVIDUELLE

SANTÉ COLLECTIVE

- Aucune limite d'âge à l'adhésion,
- La fiscalité avantageuse Madelin,
- Pas d'obligation de souscription pour les salariés,
- La possibilité au gérant de choisir un niveau de garanties identique ou différent de celui sélectionné pour ses salariés,
- Sans condition d'effectif minimum,

SANTÉ MADELIN

Une complémentaire santé individuelle pour se protéger soi-même ainsi que sa famille contre les aléas du quotidien, tout en bénéficiant des avantages fiscaux de la loi Madelin.

SANTÉ INDIVIDUELLE

Une complémentaire santé individuelle pour toutes personnes cherchant à bénéficier de garanties essentielles adaptées à leurs besoins.

Cibles = Actifs, Familles, Enfants non affiliés à un contrat obligatoire, Fonctionnaires, Seniors